

Lettre de l'Association du Fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site



Bulletin du Fort de Queuleu
N° 5 – 2021



2021 : 50 années d'existence - 2023 : 80 ans du Sonderlager

Éditorial

Chères adhérentes, chers adhérents,

Je souhaite commencer cet éditorial par un remerciement « franc et massif » à tous les membres et bénévoles de notre association qui nous soutiennent depuis très longtemps pour certains et plus récemment pour d'autres. **MERCI.**

2021 : année de réflexion et d'actions pour notre jeune association qui a fêté ses 50 ans d'existence cette année. Les statuts originaux ont été déposés au tribunal à Metz le 10 mai 1971. La longévité d'une association est une gageure tant les difficultés rencontrées sont nombreuses mais seule la volonté de ses dirigeants et de ses membres et adhérents compte à coup sûr. Nous allons devoir encore nous serrer les coudes, faire preuve de solidarité pour mettre en œuvre nos projets pour la sauvegarde du site et la mémoire des lieux.



Les membres du CA (il manque Marc Blindauer)

C'est pourquoi je voudrais évoquer avec vous l'horizon 2023 et le mois d'octobre plus particulièrement. C'est en octobre 1943 que les premiers résistants ont été internés à la casemate A du Sonderlager. Cette date est à inscrire dans nos agendas. C'est ainsi que nous sommes à la manœuvre pour préparer un livre mémorial sur le Sonderlager qui fera le recensement le plus exhaustif possible de tous les prisonniers qui ont souffert en ce lieu entre octobre 1943 et août 1944. Cet ouvrage fera la part belle à la biographie de chaque prisonnier ainsi que la description du contexte de l'époque en Moselle. Pour cela nous avons signé une convention avec Cédric Neveu historien bien connu pour ses ouvrages sur la deuxième annexion et une souscription auprès de nos adhérents et du public et organismes sera lancée. De plus, une opération de mécénat a été initialisée avec la fondation du patrimoine afin de poursuivre la réhabilitation de la casemate A en prolongement des travaux actuels. Notre appel à dons maintenant est de 100.000€ pour aménager les pièces d'accueil des scolaires et autres publics en vue d'exposition temporaire. Enfin un projet de fresque verra le jour en partenariat avec des artistes et des étudiants mosellans sur le thème des 80 ans du Sonderlager.

Bien évidemment nous continuerons aussi nos activités habituelles que sont les visites, les JEP et nuits des Musées, les commémorations comme la journée de la déportation, les conférences, la participation au Concours national de la résistance et de la déportation, etc. une attention particulière sera aussi de mise avec les autres associations à caractère mémoriel en Moselle. Nous en reparlerons.

Voilà merci d'avance pour votre aide et pour répondre positivement à nos sollicitations. En cette période je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2022.

Restons protégés et respectueux des règles sanitaires prévues.

Thierry Nicolas
Président

Sommaire

Cérémonies et commémorations	p. 2	Témoignages et évocations historiques	p. 5
Forum national de lutte contre la torture	p. 3	Assemblée générale	p. 7
Réhabilitation et mécénat	p. 4	La parole aux adhérents	p. 8
		Agenda	p. 8



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook
Sauvons le fort de Queuleu à Metz



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu



Cérémonies et Commémorations

Journées européennes du patrimoine 2020



Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées, en cette année Covid-19, du 18 au 19 septembre dans le respect des règles sanitaires prévues à cette période, à savoir le contrôle du pass-sanitaire et le port du masque. Le beau temps était de la partie ce qui nous a permis d'accueillir un nombre de visiteurs légèrement supérieur à celui de l'année 2020. Ainsi, les 600 visiteurs ont été dépassés !

Hormis les stands traditionnels présentant des objets et documentaires issus des archives de l'association, l'exposition sur les Malgré Eux a aussi connu un franc succès. De plus, cette année un stand d'objets militaires a été proposé par Pascal Goergen, avec qui nous avons décidé de nous associer pour de futures expositions éphémères lors des 80 ans de l'ouverture du Sonderlager. Enfin, le vendredi 17 septembre nous avons participé à la journée des jeunes scolaires dans le cadre des JEP21 en proposant des visites de la casemate A du Fort de Queuleu.

Nous sommes maintenant bien rodés pour nous préparer aux journées suivantes en 2022.



Journée du souvenir des victimes de la déportation

Comme chaque année – excepté en 2020 en raison de la pandémie -, la journée nationale du souvenir de la déportation s'est déroulée le dimanche 25 avril 2021 dans format restreint, règles sanitaires obligent. Comme à l'accoutumée, les autorités civiles et militaires ont déposé des gerbes au mémorial du Fort de Metz Queuleu, avant de se recueillir devant la Casemate A et de procéder à l'appel aux morts des 36 tués du Sonderlager. Alexandre Ancillon, jeune bénévole de l'association, a lu une déclaration commune des associations de déportés résistants.

Enfin un hommage posthume a été rendu à Alphonse Barthel, ancien interné du Sonderlager, qui nous a quitté en début d'année 2021. Nous garderons le souvenir d'un homme toujours très présent avec les jeunes lors du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) ou encore lors des visites de groupes scolaires au Fort de Queuleu. Alphonse devait être décoré de la Légion d'Honneur. Il était ce que l'on appelle un passeur de mémoire.





Forum national de lutte contre la torture



La première édition du Forum National de lutte contre la Torture s'est déroulée le samedi 26 juin 2021 au Centre de Convention de Metz en partenariat avec les associations Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). La date retenue, le 26 juin, est significative puisqu'il s'agit de la journée internationale de soutien aux victimes de la torture.

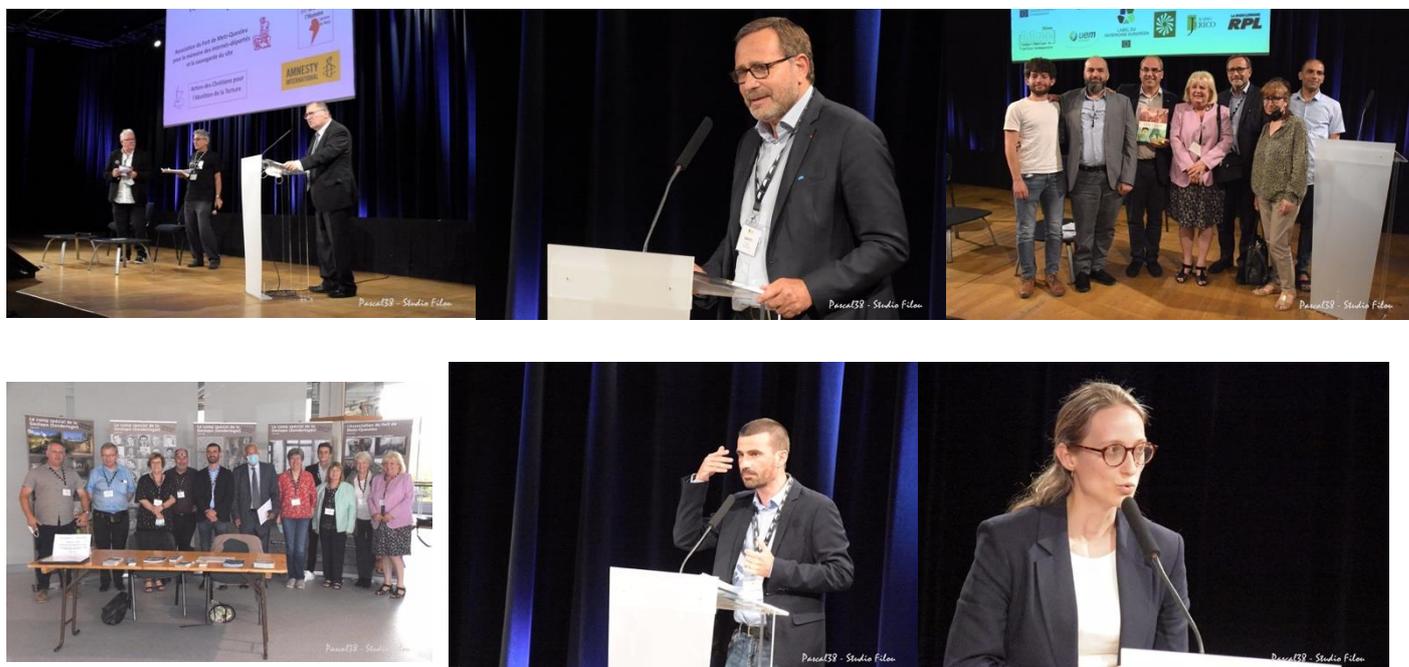
Lors de ce forum, un certain nombre de tables rondes se sont tenues sur le temps de la mémoire et la recherche de la vérité, la torture les victimes et la société et enfin la lutte contre la torture et les mauvais traitements. L'allocation d'ouverture a été donnée par Me Vorms, représentant le maire de Metz, et l'allocation de clôture a été faite par Raphaël Pitti, initiateur de l'événement.

En outre, la semaine précédant le forum ont eu lieu, avec beaucoup de succès, les manifestations suivantes : l'exposition d'André Nitschke dans le hall de l'hôtel de ville, la présentation du film *Companeros* au Cinéma KLUB puis le film *Voyage en barbarie* de Cécile Allegra et enfin, dans les salons de l'hôtel de ville, une projection suivie de débats avec témoignages de syriens qui ont été torturés.

Concernant la participation de notre association à ce forum, il est clair que - pour nos anciens qui ont vécu la barbarie Nazie et qui ont fait le serment « plus jamais ça » - notre implication revêtait beaucoup de sens. C'est pourquoi Cédric Neveu (historien) a évoqué le régime tortionnaire pratiqué au Sonderlager du fort de Queuleu et Marie Nicolas-Gréciano (docteur en droit) et petite fille du président fondateur de notre association Firmin Nicolas a présenté l'affaire G. Hempten et la naissance du droit pénal international.

Les autres intervenants étaient aussi de haute facture avec Michel Tubiana, Cécile Coudriou, Cyril Tarquinio, Michel Jordan, Fabrice Riceputi et Bernard Branchet.

Ce forum en appelle forcément un autre. Aux différentes associations de préparer une suite !



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



fort.metz.queuleu@gmail.com



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu

Sauvons le fort de Queuleu à Metz



Réhabilitation et mécénat

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2021, une convention de collecte de Dons dans le cadre d'un projet de Mécénat avec la Fondation du Patrimoine a été signée dans le but de poursuivre la réhabilitation de la casemate A. Un appel à dons à hauteur de 100.000€ a ainsi été lancé.



Les signataires de la convention, à savoir la Fondation du Patrimoine représentée par Monsieur Jean-Claude Tosi, Metz EuroMetropole par Monsieur Walter Kurtzmann, la préfecture de la Moselle par Monsieur le secrétaire général Olivier Delcayrou et notre association par son président Monsieur Thierry Nicolas, se sont réunis dans la salle des scolaires de la casemate A, le 18 septembre, afin de signer cet accord. Le département de la Moselle était représenté par Monsieur Khalife Khalife et la ville de Metz par Me Vorms. Les membres de notre association dont son bureau étaient présents pour l'événement ainsi que les équipes Mécénat de la Métropole.

Cette convention restera un marqueur dans le processus de réhabilitation de la casemate A et l'étanchéisation du toit, tout en commençant à aménager les pièces qui serviront de lieux de mémoire et d'expositions pour les jeunes générations et le public.

Voici le lien pour effectuer un don auprès de la fondation du patrimoine.....



Les travaux de réhabilitation se poursuivent au gré de la météo. L'achèvement de cette première tranche de travaux à 1 million d'euros se profile pour le printemps 2022.



16 juin 2021
Étanchéité
deuxième travée.

Alexandre Amellon



24 juin 2021
Réfection cheminées
Deuxième travée.

Pascal38 - Studio Filon



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook
Sauvons le fort de Queuleu à Metz



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu



Témoignages et évocations historiques : Alphonse BARTHEL (1926-2021)



Alphonse Barthel est né le 5 janvier 1926 à Metz et réside au 35 rue du Lavoir dans le quartier du Sablon. Après avoir fait ses études à l'École pratique supérieure de Metz (actuel Lycée Louis Vincent de Metz), il exerce la profession d'employé de bureau. Il apprend l'allemand à l'école. Il est marqué par les mémoires de guerre de son père qui avait été soldat dans l'armée allemande pendant la Grande Guerre en Russie. Entre octobre 1943 et mars 1944, il effectue à 17 ans son service du travail (*Reichsarbeitsdienst*) à Straubing près de Ratisbonne (Bavière) dans un camp. Il y manie la bêche ainsi que le fusil et travaille dans un bureau où il s'occupe du rationnement. Le conseil de révision du camp l'affecte dans la SS à cause de ses mensurations. Il rentre à Metz dans l'intervalle avant son service militaire. Il est ensuite convoqué dans une caserne à Prague pour le 19 février 1944 afin d'être incorporé dans la *Waffen-SS*. Ses parents s'y opposent et prennent contact avec un ami cheminot en lien avec la filière mosellane du réseau « Marie-Odile » issue des Forces Françaises Combattantes afin de lui faire passer la frontière. Alphonse Barthel est alors hébergé dans son appartement près de l'ancienne gare de Metz.

Le réseau « Marie-Odile », fondé dès août 1940 à Nancy par Pauline-Gabrielle de Saint-Venant dite « Marie-Odile Laroche » (1895-1945), s'étendait dans toute la France et regroupait plus de 600 agents dont environ 200 furent arrêtés et une soixantaine fusillés ou morts en déportation. À partir de l'arrestation à Paris de Madame de Saint-Venant, le 4 mai 1944, son gendre, le docteur Joseph-René Helluy (1911-1976), prend la tête du réseau à Nancy. Il est lui-même arrêté le 10 mai puis déporté. En plus des services de renseignements et de transport d'armes, ce groupe réalise plus de 30 000 passages à destination des maquis, de la France Libre, de l'Afrique du Nord, de la Suisse et de l'Angleterre. Le réseau prenait en charge des prisonniers de guerre français, des Alsaciens-Mosellans réfractaires à l'armée allemande, des Juifs, ainsi que des aviateurs alliés (plus de 300). Après le passage de la frontière généralement dans la région d'Amanvillers ou de Novéant-sur-Moselle, les personnes étaient ensuite prises en charge et rassemblées à Nancy avant d'être convoyées vers Paris (une étape avant d'être acheminés dans l'Ouest, en Corrèze et dans les Pyrénées), Mâcon, Lyon, la Suisse ou plus exceptionnellement le Nord ou les Pyrénées. Hébergement, habillement, convoyage et faux-papiers étaient fournis par le réseau. Pierre Ehrmann (1906-?), un des futurs évadés du camp spécial du fort de Queuleu, et Marie-Louise Olivier née Bastien dite « Malou » (1910-?) ont des responsabilités dans le réseau pour la région messine. Vers le 10 février 1944, Frédéric Melwig (1913-1985) demande à Fernand Traver, tous deux agents du réseau « Marie-Odile », s'il pouvait l'aider à faire passer un nommé Georges Demerlé (?-1947) qui se disait ancien adjudant de l'armée française qui souhaitait se rendre dans la zone Sud. Fernand Traver accepte et conduit l'intéressé chez « Malou ». Lorsqu'ils arrivent chez elle, cette dernière est en discussion avec le passeur chevronné Othon Giry (1912-?), auquel elle reproche de garder sur lui les adresses des jeunes gens à qui il faisait passer la frontière. Il est décidé que Georges Demerlé serait transféré trois ou quatre jours plus tard. Othon Giry présente à « Malou » un passeur nommé Émile Schang, alias « Ernest Laurent » avec qui il était prévu qu'il traverse la frontière. Très imprudente, la résistante l'accueille avec enthousiasme sans chercher à vérifier les dires du jeune homme tant la filière a fort à faire. En quelques semaines, la Gestapo avait en effet infiltré la filière messine avec deux de ses agents (*V-Mann*) : Émile Schang et Georges Demerlé, qui s'étaient rencontrés à la brasserie l'ABC à Metz pour mettre au point les détails de leur collaboration. Le premier devait comprendre toutes les ramifications de la filière en Lorraine et le second comprendre les étapes entre Nancy et les maquis du Sud de la France. Georges Demerlé passe la frontière quelques jours plus tard avec Émile Schang chargé de le convoier. Grâce aux nombreux renseignements fournis par les deux agents infiltrés du service de sécurité (*Sicherheitsdienst*), concernant notamment les fausses identités, les évadés et passeurs sont arrêtés par la police généralement après leurs passages. Othon Giry est ainsi arrêté le 23 février 1944. « Malou » doit alors s'en remettre à Émile Schang qui doit assurer une grande partie des passages. A ce moment-là, Alphonse Barthel est mis en relation par l'intermédiaire d'un prénommé Bour, qui lui apporte des faux papiers au nom d'« Alphonse Guillard », avec Marie-Louise Hamentien née Raisin (1923-2017). Le contact est pris à l'entrée du pont de l'amphithéâtre qui le présente au passeur Émile Schang. Alphonse Barthel avait l'intention de rejoindre son frère qui se trouve en zone occupée à Melun (Seine-et-Marne). Le 17 mars 1944, Émile Schang informe la Gestapo de Metz qu'il doit escorter un groupe d'une douzaine de jeunes gens en partant de 18h30 à la gare de Metz vers Amanvillers. Un guet-apens est tendu par Kurt Pistorius (?-?) de la Gestapo. Émile Schang a pour instruction de se rendre avec son groupe dans un café et d'attendre la tombée de la nuit, laissant aux policiers le temps nécessaire pour organiser leur embuscade. A 18h30, il prend le train comme convenu à Metz. Alphonse Barthel s'y trouve également dans le même compartiment que deux prisonniers de guerre français évadés. Ces derniers, originaires de Bretagne, qui avaient déjà fait l'objet d'un passage, reconnaissent Émile Schang qui leur avait déjà fait passer la frontière à une autre reprise. Alphonse Barthel trouve cette situation anormale. Au même moment, Charles Cridlig (1905-1947), Kurt Pistorius et une huitaine d'hommes de la Gestapo se rend à Amanvillers en voiture. Le groupe d'Émile Schang descend à Montvaux en rase campagne puis attend quelques temps dans un café. Puis la petite troupe s'engage silencieusement dans un petit tunnel situé sous la



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com

1 rue du Roi Albert 57070 Metz

Tel. : 06 95 67 42 80



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu

Sauvons le fort de Queuleu à Metz



voie ferrée précédant la montée vers Amanvillers. Parmi eux, trois prisonniers de guerre français évadés, neuf réfractaires et déserteurs de l'armée allemande. A peine ont-ils pénétré dans le boyau, que plusieurs policiers de la Gestapo émergent en leur ordonnant de lever les mains en l'air. Des tirs sont échangés et Kurt Pistorius, chef de la section de lutte contre les passeurs de la Gestapo de Metz, est blessé à la tête. Alphonse Barthel essaye de s'enfuir en compagnie de deux camarades, Charles Imbs (1926-?) et Roger Marchal (1926-?), de Montigny-lès-Metz et également réfractaires de l'armée allemande. Les clandestins sont enfin maîtrisés par les policiers allemands accompagnés de Charles Cridlig. Ligotés, ils sont rassemblés au poste de police d'Amanvillers tandis que Kurt Pistorius est transféré à l'hôpital. Le soir-même, vers 21h, Pierre Ehrmann et son jeune fils Raymond, âgé de 9 ans, sont arrêtés à la gare de Châtel-Saint-Germain alors qu'ils se trouvent dans le train se dirigeant vers Amanvillers où ils devaient prendre en charge le groupe d'évadés. A 22h, Marie-Louise Olivier et deux de ses amies ont rendez-vous dans la gare de Metz avec son passeur pour savoir si tout s'est bien passé. S'approchant d'Émile Schang, elles sont brusquement cernées par 5 hommes en civil qui les placent en état d'arrestation et les conduisent au siège de la Gestapo en camion militaire bâché d'où Émile Schang descend. Après cet arrêt, les prisonniers dont Alphonse Barthel sont transférés au fort de Queuleu.

Le 18 mars 1944, l'« hécatombe » se poursuit. En voiture cellulaire, la Gestapo, accompagnée de Marie-Louise Olivier (1910-?), procède à l'arrestation de douze personnes membre du réseau de la région de Metz dont Marie-Louise-Raisin (1923-2017) (matricule 927), les époux Melwig, Fernand Traver (1906-1978) (matricule 916), Mathilde (1924-2015) et Hélène Thomès (1905-?), Marie Pincemaille (1877-?) (matricule 928) et Louis Suttor (?-?). Ils sont rejoints par 9 résistants de Nancy, Jarny, Saint-Ail et Batilly en Meurthe-et-Moselle, pour l'essentiel des cheminots qui prenaient en charge les évadés de l'autre côté de la frontière. Tous sont immédiatement incarcérés au fort de Queuleu. 48 personnes des filières, cataloguées par la Gestapo comme « terroristes dangereux » à cause du projet d'assassinat d'un indicateur, sont ainsi appréhendées. Le secteur mosellan du réseau Marie-Odile est ainsi anéanti. Alphonse Barthel est interné dans le camp spécial (*Sonderlager*) du fort de Queuleu pendant 4 mois jusqu'au 14 août 1944 où les conditions d'internement sont terribles. Il est interrogé et se voit attribuer le matricule 912. Lors de la fouille sa fausse carte d'identité est retrouvée. Lors d'un interrogatoire, ne pouvant ni marcher ni porter de chaussures suite à d'importants rhumatismes articulaires, Alphonse Barthel est placé près d'un poêle brûlant. Il est d'abord emprisonné dans la cellule collective n°5 où il doit rester assis sur un banc les mains liées et les yeux bandés. Les conditions d'hygiène sont déplorables et Alphonse ne pourra prendre qu'une seule fois une douche froide.

Après l'évasion de quatre prisonniers du 19 avril 1944, Alphonse Barthel est sélectionné pour participer aux corvées du camp. Il est alors transféré dans la cellule des travailleurs. Ses yeux sont débandés et ses mains déliées. Il est affecté à des travaux d'entretien et des corvées (élimination des poux et puce de vêtements, épiluchage de légumes, balayage, déplacement de meubles, transport d'eau, ramassage de bois de chauffage, vidange et nettoyage des lessiveuses servant de toilettes pour les prisonniers...). Lorsqu'il est affecté à l'extérieur du camp dans l'enceinte du fort, il réalise qu'il est à Metz. Il est par ailleurs un des rares témoins de la présence des déportés de l'annexe du camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Au poste de garde, un gardien SS lui offrira même une bière. Un soir, lors d'une corvée à l'extérieur dans le fossé du fort, il pense à s'évader mais vu les risques il ne tente rien. Alphonse Barthel est transféré le 2 juin 1944 à la prison judiciaire de Metz rue Maurice Barrès pour être placé en détention préventive judiciaire (*Untersuchungshaft*). Menotté en permanence, il a le numéro d'écran 294/44. L'aumônier de la prison lui indique avoir pris contact avec ses parents. Le père d'Alphonse prend alors contact avec son fils aîné qui se trouvait à Mulhouse pour qu'il intervienne auprès du chef de district nazi (*Gauleiter*). Jusqu'à sa condamnation, Alphonse Barthel a accès au journal. Considéré comme coupable de désertion (*Fahnenflucht*), il comparaît devant le *SS-und Polizeigericht XIV*, situé dans l'actuel Lycée Louis Vincent de Metz, qui le condamne le 14 août 1944 à la peine de mort. Alphonse Barthel bénéficie d'un avocat qu'il rencontre seulement quelques minutes avant le procès. Il est libéré de la prison le 2 septembre 1944 au moment de la panique des autorités allemandes. Son autre frère qui habitait Metz vient le récupérer au parloir. Suite au départ des magistrats, du directeur et des gardiens allemands de la prison en Sarre face à l'approche américaine, Eugène Liska, reprend ses fonctions de procureur de la république par intérim. Ce dernier fait libérer les prisonniers politiques sous l'influence de maître Pierre Wolff (1900-1985), avocat au barreau de Metz qui connaissait les activités de la résistance. La Gestapo revient le 3 septembre et ne peut que constater la libération des prisonniers. Alphonse Barthel se réfugie alors dans l'appartement de son frère non loin du siège de la Gestapo. Quelques temps plus tard, il retourne chez ses parents rue du Lavoir mais suite aux bombardements du Sablon du 12 août 1944 sa famille se réfugie rue de la Princerie avant de revenir au Sablon jusqu'à la libération de Metz le 21 novembre 1944.

En janvier 1947, Alphonse Barthel participe au procès de Georges Demerlé, agent du service de renseignements nazi (*Sicherheitsdienst*) qui se déroule à la Cour de justice de Moselle à Metz. Ce dernier est exécuté à Metz-Chambière pour trahison le 27 juin 1947. En 1948, Alphonse Barthel participe à l'enquête sur l'existence d'un four crématoire au fort de Queuleu qui correspondait à un four à pain. Alphonse Barthel a obtenu le titre de déporté résistant après la guerre. Il est décédé à Ars-Laquenexy le 30 janvier 2021.



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



fort.metz.queuleu@gmail.com



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu

Sauvons le fort de Queuleu à Metz



Assemblée Générale



Notre Assemblée Générale 2021, au titre de l'année 2020, s'est déroulée le 4 septembre 2021 du fait des contraintes sanitaires liées au Covid-19, tout comme l'année précédente.

Cette AG ayant eu lieu à l'Institution de la Salle, nous remercions la présence des autorités civiles et militaires pour l'occasion.

Ceci nous a permis comme à l'habitude de faire le point sur les différentes activités de l'association en 2020 mais aussi 2021 très fortement perturbées par la pandémie. Cela étant notre association et le Conseil d'Administration a réussi à s'adapter à la situation et à pris le temps de réfléchir à ses projets pour la pérennité du site et de notre association. Il est clair que l'année 2023 sera à marquer d'une « pierre blanche » pour se souvenir qu'il y a 80 ans les premiers prisonniers sont arrivés au Sonderlager.

Trois temps forts de notre AG :

- l'hommage rendu à nos anciens décédés dont celui d'Alphonse Barthel qui était encore présent à notre AG l'année dernière,
- les modifications des statuts pour accueillir au sein du bureau un jeune mineur en l'occurrence Alexandre Ancillon qui a rejoint l'association depuis quelques années et souhaite s'impliquer encore plus dans la vie associative du Fort,
- et la remise de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif à Anne Weisdorf et Annie Schaff pour leur dévouement au Fort de Queuleu et à la mémoire des lieux.

Madame Ginette Margras représentant de monsieur Patrick Weiten président du département de la Moselle et Me Vorms représentant François Grosdidier, maire de Metz, ont conclu cette AG 2021 avant le pot de l'amitié.





La parole aux adhérents

Notre [site internet](#), le journal et la boîte mail (fort.metz.queuleu@gmail.com) sont à votre disposition pour apporter votre contribution à l'Association et au devoir de mémoire que nous voulons faire perdurer.

Agenda

L'Assemblée générale se tiendra le samedi 5 mars 2022.

Les événements à venir sont régulièrement mis en ligne sur le [site internet](#), n'hésitez pas à le consulter !

Les visites de la Casemate A sont suspendues en raison du confinement et de la période hivernale. Elles reprendront début mars 2022.

Concernant les travaux d'entretien, l'appel à bénévoles demeure nécessaire tout au long de l'année, les jeudis de 9h à 16h et le premier dimanche de chaque mois de 9h à 12h, hors période de confinement. Merci de contacter l'association au 06 95 67 42 80.



Directeur de la publication

Thierry Nicolas

Comité de rédaction

Alexandre Ancillon, Marc Blindauer, Josette Fuhrmann, Agnès Hoff, Didier Kremer, Michaël Landolt, Jean-Claude Leidinger, Pascal Legros, Jean-Jacques Margot, Annie Schaff, Fabienne Traver-Landolt, Anne Weisdorf

Édition

Marie Nicolas-Gréciano



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook
Sauvons le fort de Queuleu à Metz



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu